



Quand un enfant est inscrit à une activité pendant le week end

Par **nad1407**, le **12/01/2016** à **09:45**

Bonjour,

Je suis séparée du papa de mes 2 garçons de 15 et 11 ans.
Ils sont inscrits à des activités sportives qui ont lieu le vendredi soir et parfois le week end.

Nous sommes en conflit et du coup le papa a décidé de chercher les garçons le vendredi à 18h30 (certes comme indiqué sur le jugement), mais celui de 11 ans a un entraînement sportif de 18h à 19 h30. Son papa l'empêche donc d'y aller une semaine sur deux.

Il en va de même pour les activités qui ont lieu le week end où le papa ne les emmène pas si cela ne l'arrange pas.

Y a-t-il un texte qui précise si le parent qui bénéficie d'un droit de visite a l'obligation ou non de respecter les activités des enfants ?

merci pour votre réponse.